



Mairie de Sorède
Département des Pyrénées-Orientales
République Française

Sorède, le 02 Juillet 2024

Le Maire de Sorède

à

**Monsieur le Président de la
Communauté de Communes Albères
Côte Vermeille Illibérés**
Rue de Charlemagne
66700 ARGELES-SUR-MER

**Objet : Demande de subvention au titre du fonds de concours de solidarité 2024
Aménagement de la 1^{ère} tranche de l'écoparc sportif des Albères et réfection de la
chaussée rue des chênes**

Affaire suivie par Mme Stéphanie ALGANS – responsable finances – RH compta@mairie-sorede.fr
P.J. Dossier de demande de subvention

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint ma demande de fonds de concours solidarité pour l'année 2024 : Il porte sur le projet d'aménagement de l'écoparc sportif des Albères tranche 1 ainsi que sur la réfection de la rue des chênes à Sorède.

Vous pourrez ainsi juger de la cohérence de ces opérations, qui satisfont aux exigences des fonds de solidarité :

- Réalisation d'un équipement
- Montant ne pouvant excéder la part du financement de la commune
- Délibérations concordantes de la Commune et de la CCACVI.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.



Le Maire,

Yves PORTEIX

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240715-DL2024-0190-DE
Date de télétransmission : 18/07/2024
Date de réception préfecture : 18/07/2024



FONDS DE CONCOURS SOLIDARITE CCACVI 2024

- 1. AMENAGEMENT DE LA 1ERE TRANCHE DE L'ECOPARC SPORTIF
DES ALBERES**
- 2. REFECTION DE LA CHAUSSEE DE LA RUE DES CHENES**

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

BORDEREAU DES PIECES

1. Lettre de demande de subvention
2. Présentation du projet 1 (annexe 1)
3. Présentation du projet 2 (annexe 2)
4. Plan de financement prévisionnel (annexe 3)
5. Estimations financières des travaux (annexe 4)
6. Délibération du Conseil Municipal (annexe 5)

Annexe 1- Présentation du projet d'aménagement d'un écoparc sportif des Albères tranche 1

1) Présentation du site de l'écoparc sportif

Le site est un espace communal de plus de 3ha, situé au nord de la commune de Sorède, accessible par la RD11, le chemin de Saint André et l'EV8.

Périmètre : A côté du complexe sportif existant (gymnase communautaire et stade communal). Parcelles communales AB 101-102-103-138-198

Zone de 3ha20a39ca.

2) Description de l'opération :

Aménagement durable d'un écoparc sportif d'intérêt intercommunautaire

La commune de SOREDE compte aujourd'hui 24 associations sportives (parmi la cinquantaine d'associations sorédiennes), auxquelles elle prête les salles communales. Les besoins des associations et des usagers excèdent les capacités à les recevoir. De plus, certaines pratiques sportives ne peuvent être exercées par manque d'équipements spécifiques.

C'est pourquoi, en concertation avec ces associations, la commune projette de créer un véritable écoparc sportif accessible aux Sorédiens, aux habitants du territoire des Albères, et aux touristes. En effet, cet espace est accessible par la route de Palau Del Vidre, desservie par une aire multimodale dite « Des Albères », et par l'eurovélo8, complétée par une piste cyclable, terminée en 2022 et une future voie verte qui sera réalisée début 2023.

Cette opération permettra donc de répondre aux besoins des associations, des Sorédiens, des Résidents des communes voisines, des touristes, des écoliers en matière d'équipements de plein-air spécifiques et adaptés, dans un environnement exemplaire en matière de développement durable.

Il s'agit dans la 1^{ère} tranche d'installer le pas de tir des archers, de clôturer l'ensemble du site et d'aménager une aire de stationnement.

3) Objectifs poursuivis globalement :

- Installer des équipements sportifs en salle et de plein air
- Favoriser leur accessibilité à tout public, résidents et touristes
- Préserver le caractère naturel de la zone
- Favoriser aux activités favorables à une bonne santé physique et psychique.

4) Calendrier prévisionnel 1^{ère} tranche

Travaux : juillet – septembre 2024

5) Estimatif financier

Le montant global prévisionnel des travaux de la 1^{ère} tranche de l'écoparc sportif les Albères s'élève à 93 696.37 €HT.

Annexe 2- Présentation du projet de réfection de la chaussée de la rue des chênes

1) Descriptif du projet

La commune de Sorède veut refaire la chaussée de la rue des chênes, après la réfection des travaux réalisés par la CCACVI.

2) Localisation du projet



3) Calendrier de réalisation

Septembre 2024

4) Estimatif financier

Le montant global des travaux est estimé à 31 212.00 €HT

Annexe 3 Plan du financement des projets

AMENAGEMENT DE L'ECOPARC SPORTIF DES ALBERES

1ère tranche

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - 2024

Dépenses		Recettes		
Postes	€ HT	Partenaires	€	%
Travaux	93 696,37 €			
ARU	89 646,37 €	ANS	26 234,98 €	28%
		Region	15 928,38 €	17%
SEBE	4 050,00 €	Département	10 306,60 €	11%
		CCACVI	20 613,20 €	22%
		Commune	20 613,20 €	22%
TOTAL	93 696,37 €	TOTAL	93 696,37 €	100%

REFECTION DE LA CHAUSSEE RUE DES CHENES

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - 2024

Dépenses		Recettes		
Postes	€ HT	Partenaires	€	%
Travaux TPC	31 212,00 €	CCACVI	14 886,80 €	48%
		Commune	16 325,20 €	52%
TOTAL	31 212,00 €	TOTAL	31 212,00 €	100%

Sorède le 2 Juillet 2024

Le Maire, Yves PORTEIX



Maitre d'ouvrage : Commune de SOREDE - Rue de la Caserne, 66690 Sorède

MOE - BE GEO PYRENEES - contact MIR Laurent : port 06 34 20 43 82

Consultation d'entreprise de travaux

DEVIS (PU. Qt) à Compléter et à remettre avant le 19 avril 2024 - 16h00 envoi obligatoire (sans copie au maitre d'oeuvre GEO PYRENEES) sur adresse mail ci après,

Modalités : envoi à l'attention de Mr le maire - mail du bureau de la DGS,
madame BAISET: sg@mairie-sorede.fr il sera alors accusé réception de votre envoi

objet du mail : offre pour "AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE TIR POUR ARCHER ET CLOTURE DE L'EMPRISE DU SITE ECOPARC SPORTIF "

Pièces jointes à transmettre:

Envoi du cadre de DE dument complété et d'une lettre d'accompagnement précisant notamment le délais d'exécution des travaux et confirmant la période des travaux à laquelle l'entreprise s'engage entre mi mai et mi juillet 2024 au plus tard et tout autres éléments jugés utiles par l'entreprise / documents techniques ,moyens engagés,... mention d'un sous traitant , ...

OFFRE ARU Cloture ajustée - Cadre de détail estimatif de travaux

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE TIR POUR ARCHER ET CLOTURE EMPRISE DU SITE DE L'ECOPARC SPORTIF

Localisation site du projet de Eco-parc sportif des Albères - secteur Mas d'En Costella - Sorède

N.B : le site à aménager au droit de l'aire de tir à l'arc sera préalablement traité par arrachage selectif des rejetons de vignes et de ronciers présents avec broyage au sol à - 5 cm dans la terre avant travaux et ce pour faciliter aussi le piquetage/implantation à mener et le nivellement d'ensemble à opérer sur site .

La commune procédera de son coté en préalable aux travaux à l'élagage de branches et de rejets de mimosas sur le secteur ouest -nord ouest du site concerné pour la pose de la cloture pastorale

PLANS DES TRAVAUX ANNEXES AU CADRE DE DETAIL ESTIMATIF

N° de Prix	Libellé	Unité	Quantités Prévues	Prix Unitaire H.T.	Montant H.T.
A	TRAVAUX PRELIMINAIRES - AIRE TIR A L'ARC ET REALISATION ENCEINTE CLOTUREE ECOPARC				
1	Installation de chantier - aménée repris des engins - base de vie et sanitaire - emprise à protéger par cloture type Herras	Ft	1,0	1 750,00	1 750,00
2	Fourniture et pose sur site d'un panneau d'information chantier rigide y compris poteaux de fixation adaptée avec mentions des financeurs de l'opération - taille indicative min 1 m * 1,50 m	Ft	1,0	515,00	515,00
3	Protection du site coté route sur 100 ml par filet et piquets/jalons lors des travaux de nivellement et de préparation des surfaces à traiter	Ft	1,0	515,00	prix PM
4	Réalisation du dossier d'exécution des travaux - plan EXE de l'aire de tir à l'arc sur base fond topographique et plan PRO fourni - implantation piquetage pour nivellement à réaliser	Ft	1,0	2 215,00	2 215,00

B		EMPRISE SITE AIRE DE TIR A L'ARC ET ZONE DE STATIONNEMENT ASSOCIEE			
	PHASE 1 Traitement des surfaces concernées - nivellement d'ensemble du terrain existant constitués de terre de vignes caillouteuse aux engins mécaniques (type bull et finition nivelleuse) - consigne de nivellement à suivre sur le site pente sur profil en long modérée proche de la pente naturelle existante - profil en travers pas de tir et aire de tir pente nulle				
11	Réalisation aux engins mécaniques d'un nivellement d'ensemble de l'emprise du tir à l'Arc sur un ancien terrain de vigne terreux et caillouteux - préparation du fond de forme avec cylindrage sur 3500 m2	M3	350,0	10,40	3 640,00
12	Déblais et évacuation en décharge agréé des terres exédentaires à extraire en plus des matériaux demobilisée en déblais remblais	M3	224,0	16,50	3 696,00
13	Arrachage de 2 chênes de taille moyenne (taille arbuste) et évacuations sur décharge déchets verts	Forf	2,0	77,25	154,50
C		TRAITEMENT DES SURFACES POUR MISE EN OEUVRE DU PROJET			
	Emprise aire de tir (selon plan fourni)				
14	Mise en œuvre d'un tapis de terre végétale de 6 à 7 cm moyen sur le site de l'aire de tir pour aide à la prise d'un engazonnement rustique prairie y compris apport semis à raison de 15 g/m2 de d'herbe tenace rustique type " chiendent" - Cynodon Dactylon et compactage de l'ensemble	M3	182,0	46,90	8 535,80
	Préparation pas de tir et zone d'équipement :				
15	Déblais terrain et évacuation en décharge sur 20 cm d'épaisseur (pour mise œuvre cote projet de concassé et de stabilisé)	M3	88,0	16,50	1 452,33
16	Fourniture et mise en œuvre de géotextile avant mise en oeuvre stabilisé et concassé . Gamme grammage 200 g/m2	M²	0,0	2,30	0,00
	Préparation cheminement voie accès au site et aire de stationnement selon plan projet fourni				
17	Déblais terrain et évacuation en décharge sur 25 cm d'épaisseur pour mise œuvre à la côte cote projet de concassé	M3	193,0	16,50	3 184,50
18	Fourniture et mise en œuvre de géotextile avant mise en oeuvre stabilisé et concassé . Gamme grammage 200 g/m2	M²	722,0	2,30	1 660,60
	Traitement des surfaces : Pas de Tir ,Zone d'équipement chemin d'accès, aire stationnement				
	Cheminement accès au site et aire de stationnement et zone déquipement:				
19	Fourniture et mise en œuvre de Graves non traitées 0/20 compactée	M3	193,0	33,00	6 369,00
	Pas de Tir				
19	Fourniture et mise en œuvre de Graves non traitées 0/20 compactée	M3	49,5	33,00	1 633,50
21	Délimitation emprise pas de tir aménagée par 1/2 rondins de bois en pin autoclave de diamètre 12 cm fixation par piquet for ter, plantés sur 1 m de profondeur	MI	78,0	19,00	1 482,00
	Aire d'équipement				
14	Mise en œuvre d'un tapis de terre végétale de 6 à 7 cm moyen sur le site équipement au tir pour aide à la prise d'un engazonnement rustique prairie y compris apport semis à raison de 15 g/m2 de d'herbe tenace rustique type " chiendent" - Cynodon Dactylon et compactage de l'ensemble	M3	38,0	46,90	1 783,14

22	Délimitation sur 1 m de long emprise aménagée des places de parking par 1/2 rondins de bois en pin autoclave de diamètre 12 cm - fixation par piquet fer tor plantés sur 1 m de profondeur	Unité	20,0	37,00	740,00
D	AMENAGEMENT DIVERS SUR SITE Tir à L'arc				
30	Fourniture et mise en oeuvre d'une clôture de protection séparative côté éco-parc de type Ganivelle bois H= 1,50 m- travaux comprenant une ganivelle avec éléments bois en chataigné fixé sur poteaux ronds 8/10 cm en chataigné y compris calage piquet au mortier de béton - espacement poteaux : 2 m	ML	196,0	49,00	9 604,00
31	Léger grattage du sol sur 10 cm aux engins mécaniques et fourniture et mise en oeuvre le long de la ganivelle d'une bande de végétaux broyées décomposés type "Mulch" répartis uniformément sur 20 cm d'épaisseur	M2	192,0	7,15	prix PM
32	<u>PROTECTION DE SECURITE AIRE DE TIR .</u> Fourniture et pose d'un filet de protection adapté en fond de de l'aire de tir - gamme agréée par la fédération de tir à l'arc - tenue par câble acier en haut du filet (base libre) mats acier - H 4,5 diamètre adapté à la portée (nombre et espacement à prévoir pour bonne tenue d'ensemble) - gamme acier laqué - Largeur de l'ensemble 32,50 m - fondation des mats béton B25 300kg/m3 sur 70 *70 cm /Profondeur :1 m	Forf	1,0	14 575,00	14 575,00
33	Fourniture et pose d'un portail de 4 m de hauteur 1,80 m barreaudage thermolaqué acier : 2 vantaux de 2 m avec serrure et 3 jeux de clé assise portail sur 2 poteaux métallique hauteur 1,80 diamètre 120 mm scellé dans plots bétons B25 adapté à l'ouvrage ((RAL de ref vert)	Forf	1,0	1 635,00	1 635,00
34	Fourniture et pose d'un portillon d'1 mètre adossé au portail d'un mètre de large de hauteur 1,80 m barreaudage thermolaqué acier avec serrure et 3 jeux de clé assise portail sur poteaux métalliques hauteur 1,80 diamètre 120 mm scellé dans plots bétons B25 adapté à l'ouvrage (RAL de ref vert)	Forf	1,0	725,00	725,00
40	Dossier de recatement des travaux avec plan à échelle adapté format DWG et PDF à remettre au maître d'ouvrage + 1 jeu papier	U	1,0	1 030,00	1 030,00

TOTAL TRAVAUX € HT HORS OPTION	66 380,37 €
TVA : 20 %	13 276,07 €
Total général T.T.C.	79 656,44 €

OPTION	Aménagement souhaité sur le pas de tir à l'arc à l'arc : réalisation de plots béton pour fondation structure bois H moy 2,5 à 3 m (structure bois- abris momopente sur pas de tir : travaux hors marché)				
50	Terrassement aux engins mécaniques et réalisation de plots pour assise structure bois : béton B25 300kg/m3 sur 60 *60 cm /Profondeur :0,60 m soit une base de 220 litres de mortier mise en oeuvre par plots - y compris nivellement taloché de surface côté projet - emprise des plots avec espacement régulier sur 32 ml de long sur 2 rangées	quantité	18,0	196,00	Prix PM
				TOTAL TRAVAUX € HT avec OPTION	0,00 €

	0,00 €
TVA : 20 %	
Total général T.T.C.	0,00 €

E	EMPRISE SITE DE L'ECOPARC : réalisation d'une clôture de protection de l'emprise et portails pour accès au site				
60	Passage léger pour préparation de surface sur emprise hors aire de tir de à l'arc d'un engin mécanique sur bande d'emprise concernée par la pose de la cloture	ML	378,0	10,30	Prix PM
61	Fourniture et mis en œuvre d'une cloture de protection tpye pastorale H= 1,80 m- travaux comprenant un grillage ave élément galvanisé type maille nouée section 2,4/1,9 mm fil de tension et tendeurs galvanisé et agraphes - poteaux bois chataignés bois section 10/12 cm en chataigné aspect brute et rond y compris calage poteaux au mortier de béton - espacement poteaux : 2,5 m	ML	598,0	32,00	19 136,00
33	Fourniture et pose d'un portail de 4 m de hauteur 1,80 m barreaudage thermoloqué acier : ventaux 2/3 , 1/3 avec serrure et 3 jeux de clé assise portail sur 2 poteaux métalliques hauteur 1,80 diamètre 120 mm scellé dans plots bétons B25 adapté à l'ouvrage	Forf	1,0	1 930,00	1 930,00
62	Fourniture et pose d'un portail de 5 m de hauteur 1,80 m barreaudage thermoloqué acier : ventaux 2/3 , 1/3 avec serrure et 3 jeux de clé assise portail sur 2 poteaux métalliques hauteur 1,80 diamètre 120 mm scellé dans plots bétons B25 adapté à l'ouvrage	Forf	1,0	2 200,00	2 200,00
63	Plus value au prix 51 pour mise en œuvre d'un portail coulissant sur rail avec serrure t jeu de 3 clés y compris toutes sujestions	Forf	1,0	2 050,00	Prix P.M
				TOTAL TRAVAUX € HT CLOTURE ECOPARC	23 266,00
				TVA : 20 %	4 653,20
				Total général T.T.C.	27 919,20

TOTAL TRAVAUX € HT	89 646,37
TTC	107 575,64

DELAIS D'EXECUTION GLOBAL DES TRAVAUX AVEC OPTION	Remise commerciale sur total HT	1,20%
en semaines :	8 semaines	soit une remise de :
		1075,75 € HT
		1290,90€ TTC

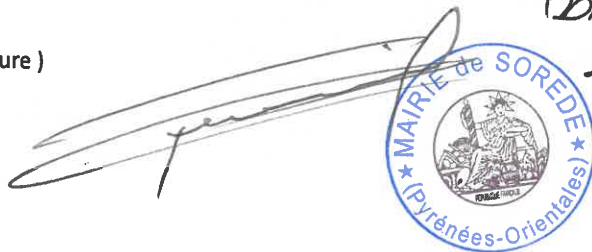
PERIODE DE REALISATION DES TRAVAUX PROPOSEE (travaux à achever avant fin juillet 2024)
de première quinzaine de juin jusqu'à fin juillet

Fait à , Laroque des Albères - Le 16/05/24

L'entrepreneur

ARU CLOTURES
Zone Commerciale des Albères
66740 Laroque des Albères
04 68 89 65 89
siret: 391 244 415 00033

(tampon et signature)



Bon jour accord,
Le Maire, Y. PONTIER

ELAGAGE

ABATTAGE

BROYAGE

VALORISATION

**D E V I S****COMMUNE DE SOREDE, MAIRIE**

RUE DE LA CASERNE

Référence : DEV20519

Le : 02/04/2024

66690 SOREDE

Objet du devis

SECTEUR ECOPARC SPORTIF DES ALBERES

PREPARATION DU SOL SITE AIRE DE TIR A L'ARC

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	Commune de Sorede. Travaux d'enlèvement des rejets de vignes sur 7000 M2 environ. Évacuation de toute cette végétation sur notre plateforme de manière à la détruire par broyage. Débroussaillage à l'aide d'un tracteur équipé d'un broyeur à marteaux mobile de la broussaille située sur cette zone. Prestation	F	1.00	4 050.000	4 050.00

Total H.T.	4 050.00
Total T.V.A. 20.00 %	810.00
Total T.T.C.	4 860.00
Net à payer (Euro)	4 860.00

Escompte de 0 % pour paiement anticipé.

Taux de pénalité de retard : 2.52 %.

Bon pour Accord.

Signature Client :





TRAVAUX PUBLICS CATALANS

TRAVAUX ROUTIERS - TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

MAIRIE SOREDE
RUE DE LA CASERNE
HOTEL DE VILLE
66690 SOREDE

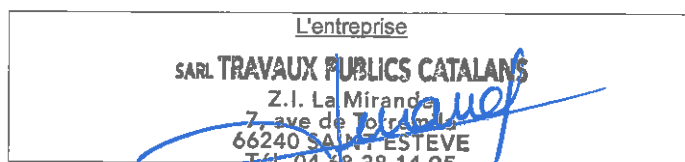
DEVIS n°1539 du 04 octobre 2023

Num. Au	Désignation	U	Quantité	P. U. H.T.	Total H.T.
	RUE DES CHENES COMMUNE DE SOREDE				
1	Installation de chantier et signalisation	Ft	1.000	1 000.000	1 000.00
2	Nettoyage, reprofilage grave concassé 0/20	m2	1 945.000	5.000	9 725.00
3	Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement bicouche	m2	1 945.000	5.200	10 114.00
4	Décroulage de chaussée	m2	295.000	5.000	1 475.00
5	Réglage et compactage fond de forme	m2	295.000	1.000	295.00
6	Imprégnation à l'émulsion	m2	295.000	1.900	560.50
7	Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement en enrobés à chaud dosé à 130 Kg/m²	m2	295.000	23.500	6 932.50
8	Mise à la côte de regards Ø 800	U	3.000	220.000	660.00
9	Mise à la côte de bouches à clés	U	15.000	30.000	450.00

Montants en Euros

Total H.T.	31 212.00
Total T.V.A. 20%	6 242.40
Total T.T.C.	37 454.40

Notre devis est valable 3 mois à compter de la date d'édition.
Au delà les prix seront révisables.



Zone Industrielle la Miranda - 7, Avenue de Torremila - 66240 Saint-Estève - Tél. 04 68 38 14 95

SARL au Capital de 155 000 € - R.C. B 319 469 839 - Siret 319 469 839 00033 - Code APE 4211Z - Dom. Banc : BP Entreprises 111 21 768 807 - NIF FR 59 319 469 839

**DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 30 AVRIL 2024
N°7.5 - 24.40**

**OBJET : CCACVI- DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS SOLIDARITE 2024 AUX TRAVAUX
DE L'ECOPARC SPORTIF ET DE REFECTION DE LA CHAUSSEE RUE DES CHENES**

Nombre de Membres : 23
Afférents au Conseil Municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération : 23
Date de la Convocation : 26.04.2024
Date d'affichage : 26.04.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Mardi 30 Avril 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Yves PORTEIX, Maire

Présents : Yves PORTEIX, Mireille MESTRES, Hervé CADENE, Frédérique MARESCASSIER, Cyril GASCHT, Jacques JUANOLA, Marie-José MARY, Jean-Marc RONFLARD, Brigitte BRIAND, Dominique TAQUET, Delphine COVILI, Benjamin CRISTINI, Marina PUJOL, Julien DAMONTE, Céline FIGUERAS, Jean-Louis MATS, Yvette PERIOT, Béatrice DELAUNAY, Philippe GUIMEZANES,

Absents avec procuration :

Anne-Marie BRUNIE donne pouvoir à Mireille MESTRES ; Bettina BAUER donne pouvoir à Frédérique MARESCASSIER ; Xavier PENEAU donne pouvoir à Brigitte BRIAND ; Michel LEFIER donne pouvoir à Yves PORTEIX.

Mme Mireille MESTRES est élue secrétaire de séance.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter le fonds de concours 2024 de la CCACVI, d'un montant de 35 500 €. Pour ce faire et conformément à la réglementation, le versement de fonds de concours est soumis à plusieurs critères :

- Il doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation d'un équipement,
- Son montant ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,
- Il doit donner lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du conseil communautaire et du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'affecter le fonds de concours de la CCACVI pour 2024 sur les travaux d'aménagement de l'écoparc sportif des Albères et les travaux de réfection de la chaussée de la rue des chênes ;
- Mandate M. le Maire pour communiquer le plan de financement à la CCACVI et pour signer tout acte relatif à ce dossier.

Fait à SOREDE, le 03 Mai 2024

Délibération affichée du 06/05/2024
AU

Le Maire
Yves PORTEIX

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Montpellier peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit : - à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ; - deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquiescer la contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635 bis Q du code général des impôts ou, à défaut, de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr